

**Zeitschrift:** Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

**Herausgeber:** Schweizerischer Hebammenverband

**Band:** 93 (1995)

**Heft:** 12

**Artikel:** Adopter - ad optare - pour choisir

**Autor:** Simon, B.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-951231>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Adopter – Ad optare – Pour choisir

*Faut-il à «tout prix» sortir un enfant de son pays en vue d'une adoption? Voilà une question bien difficile. La montée d'une certaine intolérance fait hésiter plus d'un parent. Enfant noir, asiatique ou musulman, le problème du déracinement n'est peut-être pas si primordial que ça. Vouloir accueillir un enfant différent c'est s'interroger d'abord sur ce qu'«aimer» veut dire.*

L'adoption est un sujet qui, ces dernières années tout particulièrement, a suscité nombre de vocations littéraires, d'études, de témoignages, de thèses, tous bien intentionnés et visant à expliquer.

### Ne pas expliquer, mais témoigner

Père d'une jeune fille adoptée de 16 ans en même temps que de deux garçons «du sang» aujourd'hui majeurs, homme de bonne volonté qui, durant une dizaine d'années ai reçu des couples candidats à l'adoption pour le compte d'une organisation d'aide à l'enfance meurtrie, je ne suis quant à moi toujours pas en mesure d'expliquer.

Mais je puis par contre témoigner. Témoigner de nos joies, de nos peines, de nos doutes parfois et de nos sentiments. Qui s'inscriront ou ne s'inscriront pas dans une possible enquête sociologique, qui confirmeront ou infirmeront des thèses, qui seront psychanalytiquement explicables ou ne le seront pas, qui seront matière à diagnostic, à pronostic, à théorie. Peu importe, en fin de compte. Car nous vouons à nos trois enfants, inséparables en la circonstance, un amour parental que rien ne saurait ébranler. Il fallait le dire avant que d'aborder le thème de cette réflexion: l'adoption.

### Face à des milliers d'enfants en détresse

Août 1976. Nous nous trouvons, ma femme et moi, dans un grand orphelinat de Séoul où nous attendent 17 enfants que nous allons amener en Suisse. Le terme d'orphelinat a, en soi, une connotation douloureuse émanant d'histoires qu'on nous racontait quand nous étions enfants. Mais du mot à la réalité, nous basculons d'un monde dans l'autre et, d'un coup, nous saisissons toute la détresse de ces milliers d'enfants, abandonnés là, dont une heure avant nous ignorions l'existence.

Dans la nursery, deux élégantes Occidentales désignent du doigt les nouveau-nés qu'elles prendront, alors qu'une fillette coréenne, à ce signe, marque d'une pince à linge le berceau de l'enfant choisi et, ainsi, son destin. Dehors des enfants jouent, pleurent, crient, multi-

tude encasernée qui attend le même signe, pour un même destin depuis longtemps promis. Un signe qui ne viendra jamais. Un destin qui sera autre, pour la plupart de ces enfants. Car à partir de deux ans, «trop grands» (1), ils sont inadoptables. Et leurs rondes, et leurs comptines, leurs sourires séducteurs et même leurs mains jointes n'y feront rien: jamais ils ne seront choisis. Plus grands ils s'enfuient voués, pour les garçons, à la prostitution.

Ce tableau réducteur masque, nous l'avons su plus tard, une réalité plus sordide encore, dans d'autres pays, d'autres situations, d'autres ghettos où toujours l'enfant est une pitoyable victime et l'homme un bourreau.

Alors ce jour-là, au milieu des enfants au sourire triste et au regard suppliant, s'est déposé en nous le germe de l'adoption.

### «Tu es notre enfant pour toujours»

Janvier 1978.

Depuis hier, notre petite fille, qui a 3 ans et demi et ne parle évidemment pas un mot de français, a été accueillie par cette famille qui désormais sera la sienne. Nous n'avons eu qu'une semaine pour faire un peu connaissance, à l'hôpital où elle était en quarantaine. Il est 6 h. 30 lorsque, partant travailler, je pousse doucement la porte de sa chambre pour un «au revoir» murmuré. Surprise! Elle n'est pas dans son lit!

Je la découvre alors assise sur sa petite chaise, les mains posées sur les genoux. Elle s'est habillée dans la nuit, plutôt mal, et elle a même chaussé les pantoufles de toile qu'on lui avait laissées à l'orphelinat, beaucoup trop petites pour elle. Assise ainsi dans le noir, elle attend, sans bruit. mais en m'approchant d'elle, je constate que le haut de sa robe est tout mouillé de larmes et que ses yeux, ses joues, en sont tout inondés.

Je la porte alors doucement et la prends dans mes bras. Après quelques secondes, ses petits bras entourent mon cou. Elle se serre contre moi et pleure, un désespoir immense au coeur, la bouche pleine de mots que je ne comprends pas, les oreilles pleines des miens, qui ne lui disent rien.

Dès cet instant, où nous avons pleuré ensemble, j'ai su qu'elle était notre fille pour l'éternité.

### Savoir ce que veut dire «aimer»

Sociologues, pédo-psychiatres (quels mots affreux, soit dit en passant!), éducateurs, démographes, frontistes-nationalistes, ethnos de tous bords, socialos convaincus, détenteurs du pouvoir et de la vérité m'opposent quantité d'arguments où il sera question de «déracinement», de non-adaptation, de problèmes, de constats pénibles et de cas difficiles.

Et si les problèmes se trouvaient du côté de ceux qui jugent? De cette société un tantinet figée, frileuse, qui a pris l'habitude discutable de mesurer tous les autres à son aune?

*Impressum*

**Zentralpräsidentin/Présidente centrale**  
Ruth Brauen • Flurstrasse 26 • 3000 Bern 22

**Zentralsekretariat/Secrétariat central**  
Flurstrasse 26 • 3000 Bern 22    Telefon 031/332 63 40  
Telefax 031/332 76 19

**Öffnungszeiten:**  
Mo-Do 9-11 und 14-16 Uhr, Fr 9-11 Uhr

**Heures d'ouverture:**  
lu-je 9 h 00-11 h 00 et 14 h 00-16 h 00, ve 9 h 00-11 h 00

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Ein Beitrag gibt die Ansicht des/der VerfasserIn wieder und muss sich nicht zwingend mit der Meinung der Redaktion, Zeitungskommission oder des SHV decken.

**Verlag/Édition:**  
Schweizerischer Hebammenverband  
Flurstrasse 26, Postfach 647 • 3000 Bern 22

**Redaktion/Rédaction/  
Deutschsprachige Redaktion:**  
Sylvia Forster-Rosser • Flurstrasse 26 • 3000 Bern 22  
Telefon 031/331 35 20 • Telefax 031/332 76 19

**Rédaction de langue française:**  
Denise Vallat • Pré de l'Eglise 1 • 1728 Rossens  
Téléphone 037/314 414 • Téléfax 037/314 415

**Zeitungskommission/Commission du journal**  
po = Paola Origlia    sb = Susanne Bausch  
vl = Viviane Luisier    nb = Natalie Brunner  
vfb = Verena Felder Berg

**Druck/Impression**  
Flüeli AG/SA, Biel-Bienne

**Inseratenverwaltung/Régie des annonces**  
Künzler-Bachmann  
Geltenwilenstrasse 8a • Postfach • 9001 St. Gallen  
Telefon 071/30 92 92 • Telefax 071/30 92 93

**Jahresabonnement/Abonnement annuel**  
Nichtmitglieder/Non-membres    Fr. 76.-  
Ausland/Etranger    Fr. 87.- + Porto/Port  
Einzelnummer/Numéro séparé    Fr. 10.-

11 Ausgaben im Jahr/Parution 11 fois par an

**Redaktionsschluss:** Am 1. des Vormonats  
**Délai de rédaction:** Le premier du mois précédent

## Les enfants nés en Suisse à adopter existent aussi

*Oui, ils existent, mais ils sont peu nombreux (six par année en moyenne pour le canton de Vaud). Une partie d'entre eux sont des étrangers nés chez nous.*

A l'Office du tuteur général, nous sommes amenés à entrer en contact avec des femmes souhaitant donner leur enfant, par l'intermédiaire des hôpitaux de zone ou du Service social de la Maternité du CHUV. Dans ce dernier cas, les assistantes sociales de l'hôpital font elles-mêmes l'accompagnement et la réflexion nécessaires avec les jeunes mères. Ce rôle nous est dévolu pour celles qui nous sont signalées dans les autres établissements du canton.

Qui sont les mères qui peuvent ainsi «abandonner» leur enfant à la naissance? Poser la question sous cette forme reflète déjà une tendance à «juger». Il est difficile de répondre avec netteté, ce qui ne ferait que renforcer cet esprit de jugement. En effet, chaque situation répond à des motivations ou impératifs uniques.



Rappelons-nous pourtant adopter – ad optare. C'est choisir un jour (et c'est, dans mes souvenirs, un jour de soleil et de confiance immense) d'avoir le cœur assez grand pour y accueillir ce que la Vie nous offre de plus beau: un enfant. Tout le reste n'est que littérature.

Cela dit, même en pratiquant la langue de bois, les plus prudents d'entre les analystes de l'adoption pudiquement baptisée «internationale» ne parviennent pas à taire le problème essentiel qui gangrène non pas ces enfants qui nous ont été confiés, mais une part importante de notre population: je veux parler du racisme. Et lorsque nous posons la question: «Fallait-il les sortir à tout prix de leur pays?» il nous arrange fort de leur en découvrir un car, parodiant Brel, on pourrait dire «Ces enfants-là, Monsieur, ce ne sont pas des enfants, ils sont Noirs...».

J'ai dit racisme?

Mais enfin, tout de même...

Oui, oui, je sais! Il s'agit là d'un tout autre problème.

Il n'empêche que, dans tous les livres que j'ai lus et parlant d'adoption, il en est un<sup>1</sup> qui m'a plu tout particulièrement, parce qu'il donnait la parole aux enfants dont l'un, pour la fin, a laissé ces mots de lumière:

*«Le monde est aussi fait de couleurs, sons et lumières.*

*Au monde, on peut aussi être heureux.*

*Les larmes peuvent devenir des diamants splendides.*

*Il faut seulement savoir ce que veut dire «aimer».*

B. Simon ▀

### La souffrance toujours

Par contre, le point commun à chacune de ces mères est la souffrance intérieure que leurs difficultés provoquent. Cette souffrance peut être tout à fait intériorisée et cachée. Elle peut se manifester extérieurement par une sorte de froideur et une très grande détermination à se séparer de l'enfant. Les arguments en faveur de l'adoption sont le plus souvent discutables et plausibles pour elles et il n'y a pas de dialogue possible. Leur seule demande est qu'il soit pris acte de leur détermination pour mener à bien la réalisation de l'adoption. Il en est notamment ainsi des étrangères venues accoucher en Suisse pour cacher leur grossesse et qui rentreront dans leur pays sans leur enfant.

La souffrance peut aussi s'exprimer sous la forme d'une forte ambivalence, pouvant nécessiter des heures de discussion avec l'assistant social, voire avec la famille et l'entourage. Il importe alors de laisser le temps s'écouler pour sentir comment l'idée d'une future séparation se mûrit et pourra s'assumer à l'avenir. C'est du reste la raison pour laquelle le législateur a prévu que le consentement à l'adoption ne peut se donner que six semaines après la naissance de l'enfant. Tout aussi pénible est la souffrance des jeunes femmes marginales, ayant des problèmes psychiques, d'alcool ou de drogue et qui ne sont pas aptes à faire réellement la réflexion nécessaire autour du sujet de l'adoption. Elle s'exprime par de l'agressivité et de la révolte, parfois même après avoir consenti à l'adoption en bonne et due forme. L'assistant social est alors le bouc émissaire de leur culpabilité et du ressentiment qu'elles développent quant à un acte auquel elles n'ont consenti que sous la pression d'une situation difficile.

### Jeunes femmes-enfants

Pour une jeune fille mineure, attendre un enfant peut être une manière de s'affirmer ou de s'apposer face à ses parents. Quand elle va annoncer qu'elle est enceinte, non seulement ses parents mais tout son entourage vont se mobiliser et lui prodiguer des conseils. Elle cherche en fait à attirer l'attention sur elle, mais son désir profond, souvent, n'est pas d'avoir un enfant. Pourtant, le bébé à venir est un enjeu de

## Adoption Pour en savoir plus...

### Quelques adresses utiles:

- ◆ Bureau genevois d'adoption  
022 / 46 57 59
- ◆ Association suisse des parents adoptifs (ASPA)  
022 / 44 01 81
- ◆ Association en faveur de l'adoption internationale (AFAI)  
022 / 734 27 31
- ◆ Divali Adoption Service (DAS)  
022 / 41 20 25

### Bibliographie

- ◆ Parole d'Adopté  
F. Delfieu / J. de Gravelaine  
Ed. R. Laffont 1988
- ◆ Enfants en Souffrance  
Ed. Stock / L. Pernoud 1981
- ◆ Un Peuple né de l'Ombre  
Ed. Terre des Hommes – Lausanne 1979
- ◆ L'Adoption internationale  
Denise Spring-Duvoisin  
Ed. Advimark 1986
- ◆ Adopter un Enfant  
Camille Olivier  
Ed. Calmann-Levy 1983

<sup>1</sup> L'Adoption internationale – que sont-ils devenus?, Denise Spring-Duvoisin, Editions Advimark.